

Projet d'une centrale photovoltaïque

Région - Occitanie

Département - Haute-Garonne

Commune - Lherm- 31600

CANOPÉE AGRICOLE

Maître d'ouvrage

LHERM PV SUD

55 Allée Pierre Ziller

Atlantis 2 - Sophia Antipolis

06560 VALBONNE

Tel : 04.84.79.06.58

Mail : pauline.friedel@tse.energy

Architecte

GEORGES NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG

594, Chemin de Quarante

34370 MAUREILHAN

Tel : 06.26.01.07.05

Mail : nowatzki.georges@orange.fr



Georges NOWATZKI



Architecte DPLG

Dossier de demande de permis de construire



Pièces constitutives du dossier

PC1.1	Plan de situation
PC1.2	Plan de situation - Liaison au poste source
PC2.1	Plan de masse - Format A1 (joint en annexe)
PC2.2	Plan de masse - Emprise foncière cadastre
PC2.3	Plan de masse - Emprise foncière vue aérienne
PC2.4	Délimitation permis 1 et 2
PC2.5	Plan de masse - Nord Est - Postes de livraison
PC2.6	Plan de masse - Sud Ouest - Poste de transformation 1
PC2.7	Plan de masse - Sud Est - Poste de transformation 2
PC3.1	Coupe du terrain AA - État des lieux
PC3.2	Coupe du terrain AA - État projeté
PC3.3	Coupe du terrain BB - État des lieux
PC3.4	Coupe du terrain BB - État projeté
PC3.5	Coupe structure des panneaux solaires
PC4	Notice
PC5.1	Façades, plans et coupe des postes de transformation (12.0 x 3.0)
PC5.2	Façades, plans et coupe des postes de livraison
PC6.1	Insertion du projet dans son environnement proche
PC6.2	Insertion du projet dans son environnement lointain
PC7	Terrain dans l'environnement proche
PC8	Terrain dans l'environnement lointain
PC11	Étude d'impact

Maître d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Adresse de correspondance :

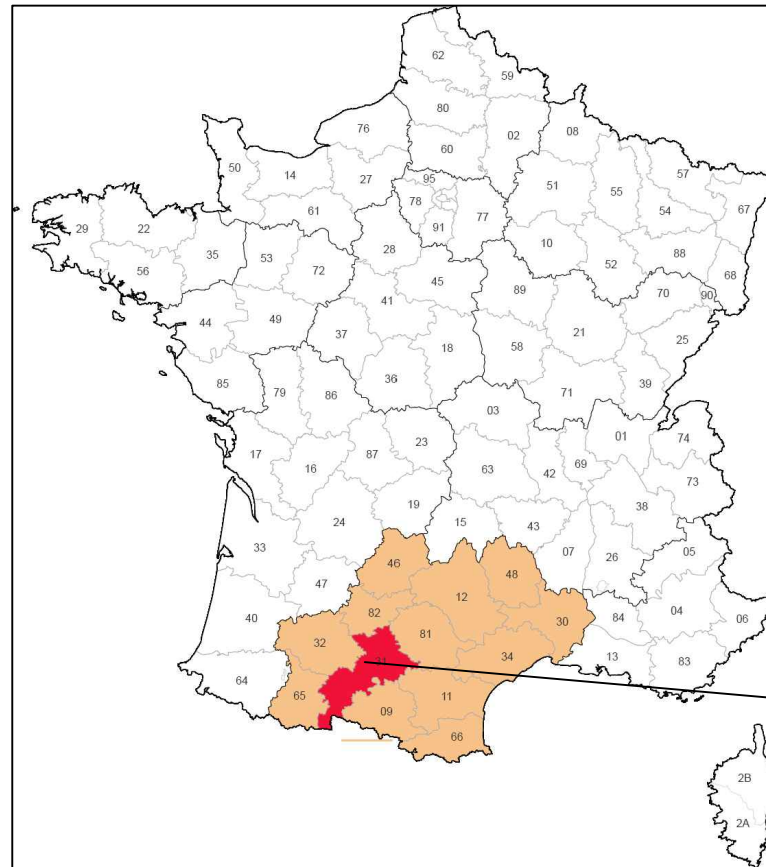


LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

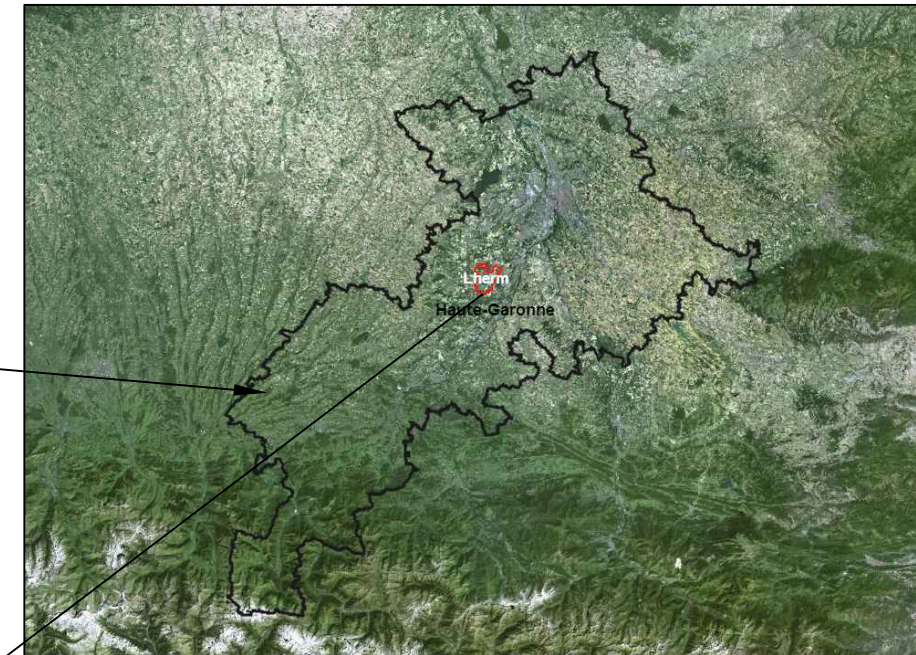
PC1.1 Plan de situation

~~C. NOWATZKI ARCHITECTE DPLG
544 Chemin de Quarante
34370 MONTPELLIER
06.26.01.07.05
Siret 40075927300020~~

Carte de France - Région Occitanie



Département de la Haute Garonne



Commune de LHERM



Projet →

Maitre d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

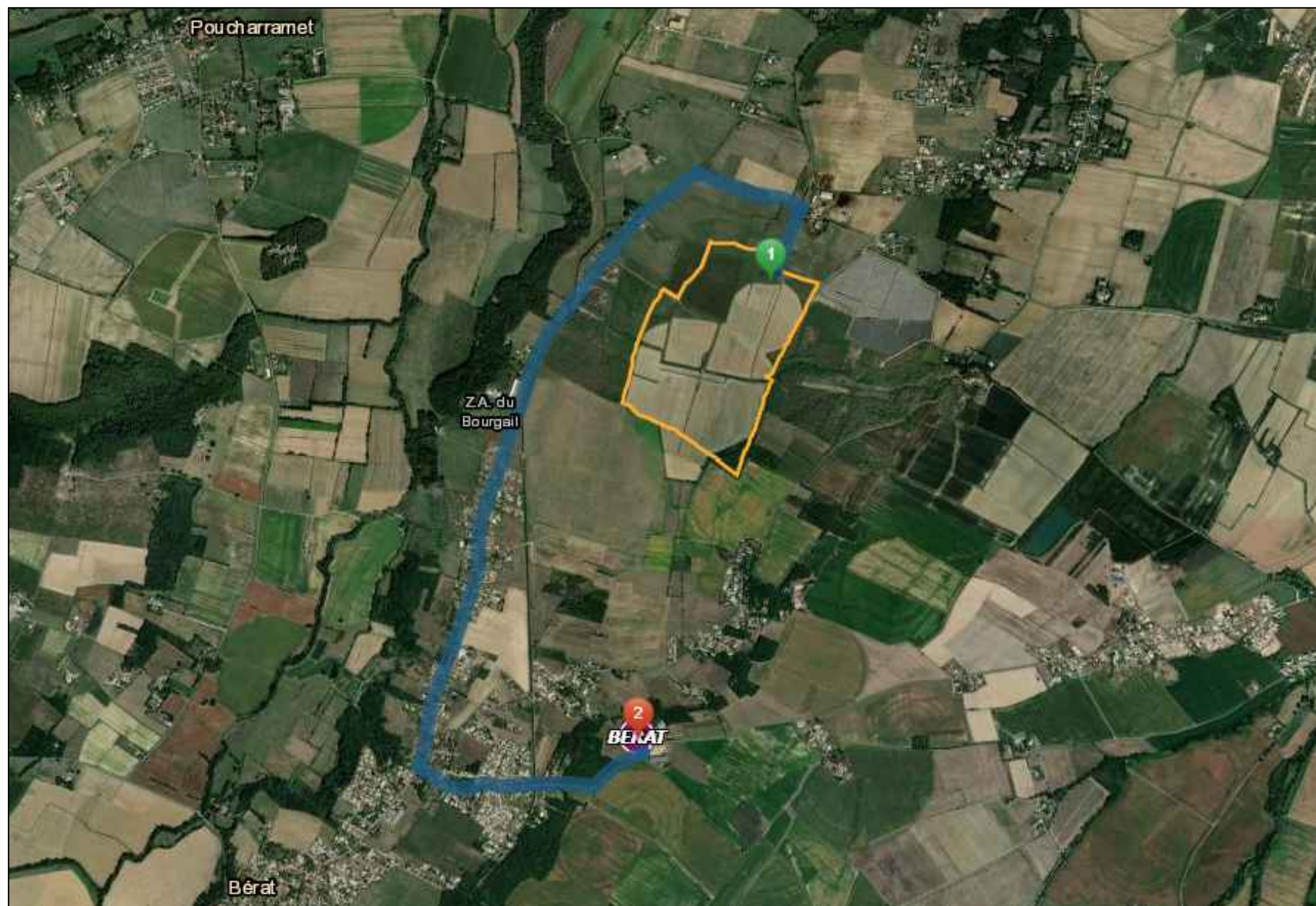
Adresse de correspondance :



LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC1.2
Plan de situation -
Liaison au poste
source

G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34300 MURELHAN
06 26 01 07 07
Siret 40075327300870



Raccordement entre la centrale solaire et le poste source de Berat.
Le gestionnaire de réseau validera le tracé après avoir réalisé son étude technique une fois le permis de construire obtenu.

Maître d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Adresse de correspondance :



LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC2.1
Plan de masse
1/2000

Voir PC2.1 Plan de masse 1/2000
format A1 en annexe

Maitre d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Adresse de correspondance :

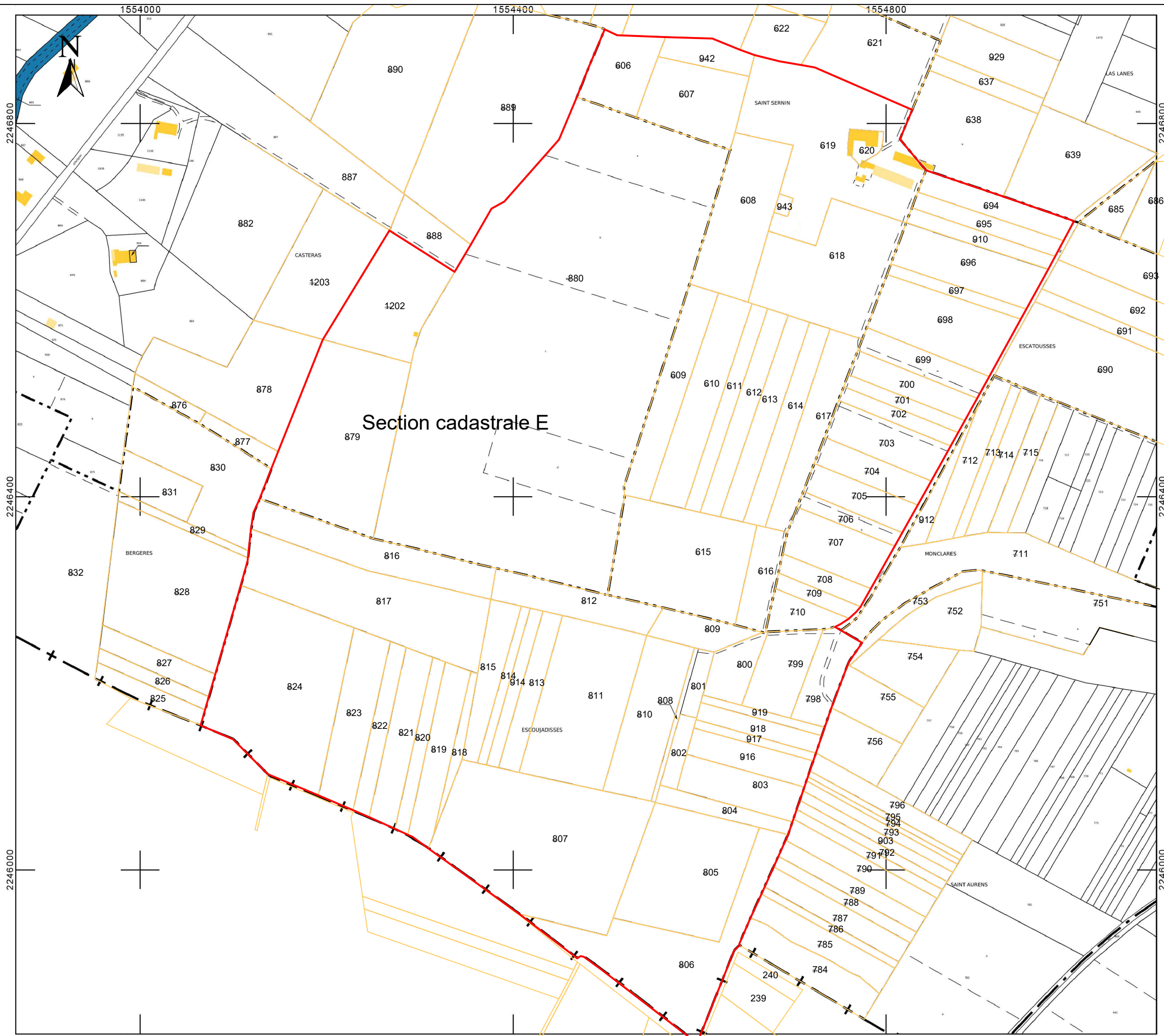


LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC2.2
Plan de masse -
Emprise foncière
du cadastre
1/4000

— Emprise
cadastrale

G. NOWATYKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34370 MARESSAN
06.26.01.07.05
Siret 40075327300020



Maître d'ouvrage :




LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Adresse de correspondance :

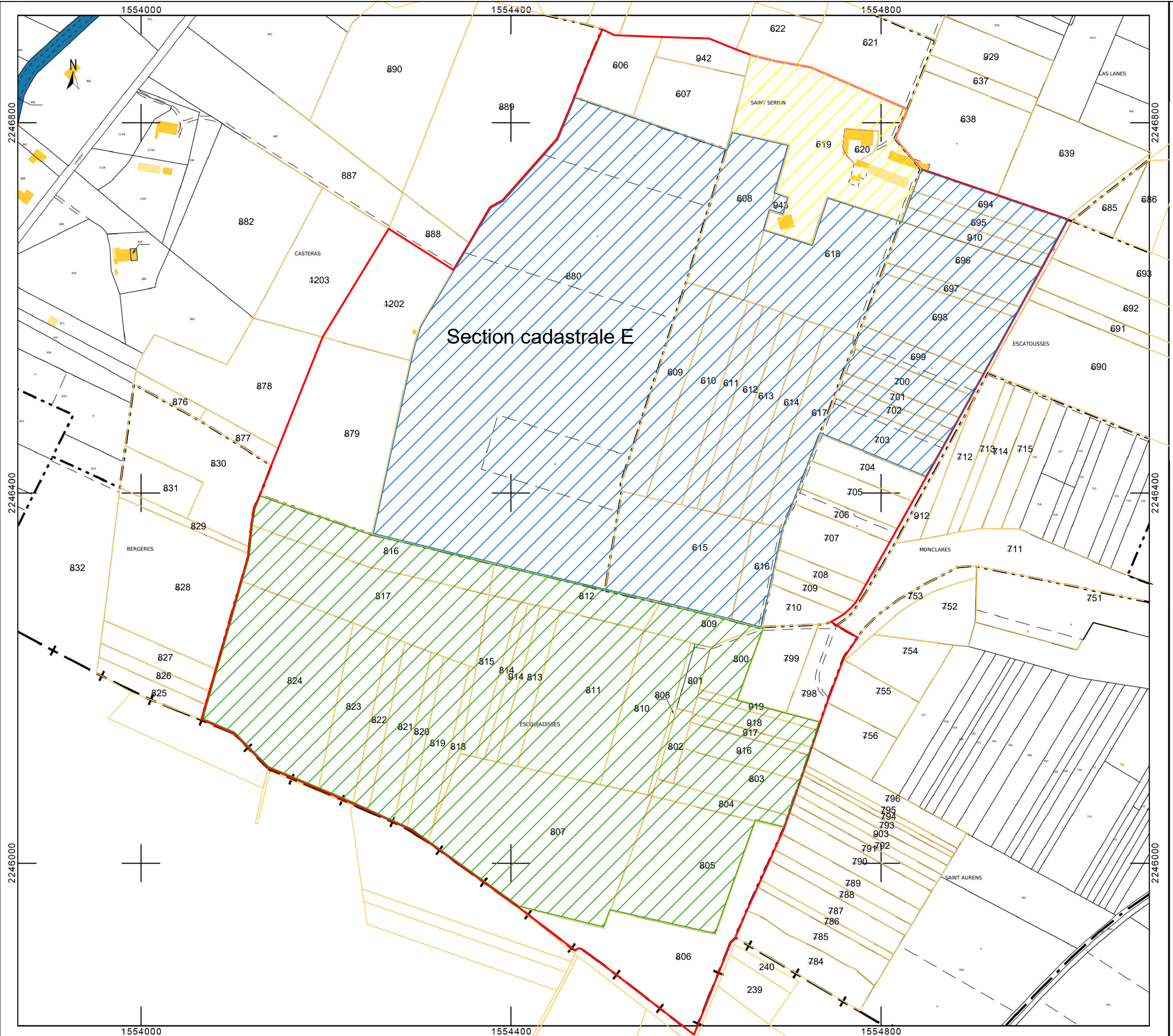


LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC2.4
Délimitation permis
1 et 2
1/4000

-  Zone 1 : Permis de construire 1
-  Zone 2 : Permis de construire 2
-  Zone 3 : Permis de construire 1 et 2

G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
394 Chemin de Quarante
34370 MATHIEU
06.26.07.07.05
Siret 40025327380820



Maître d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Adresse de correspondance :

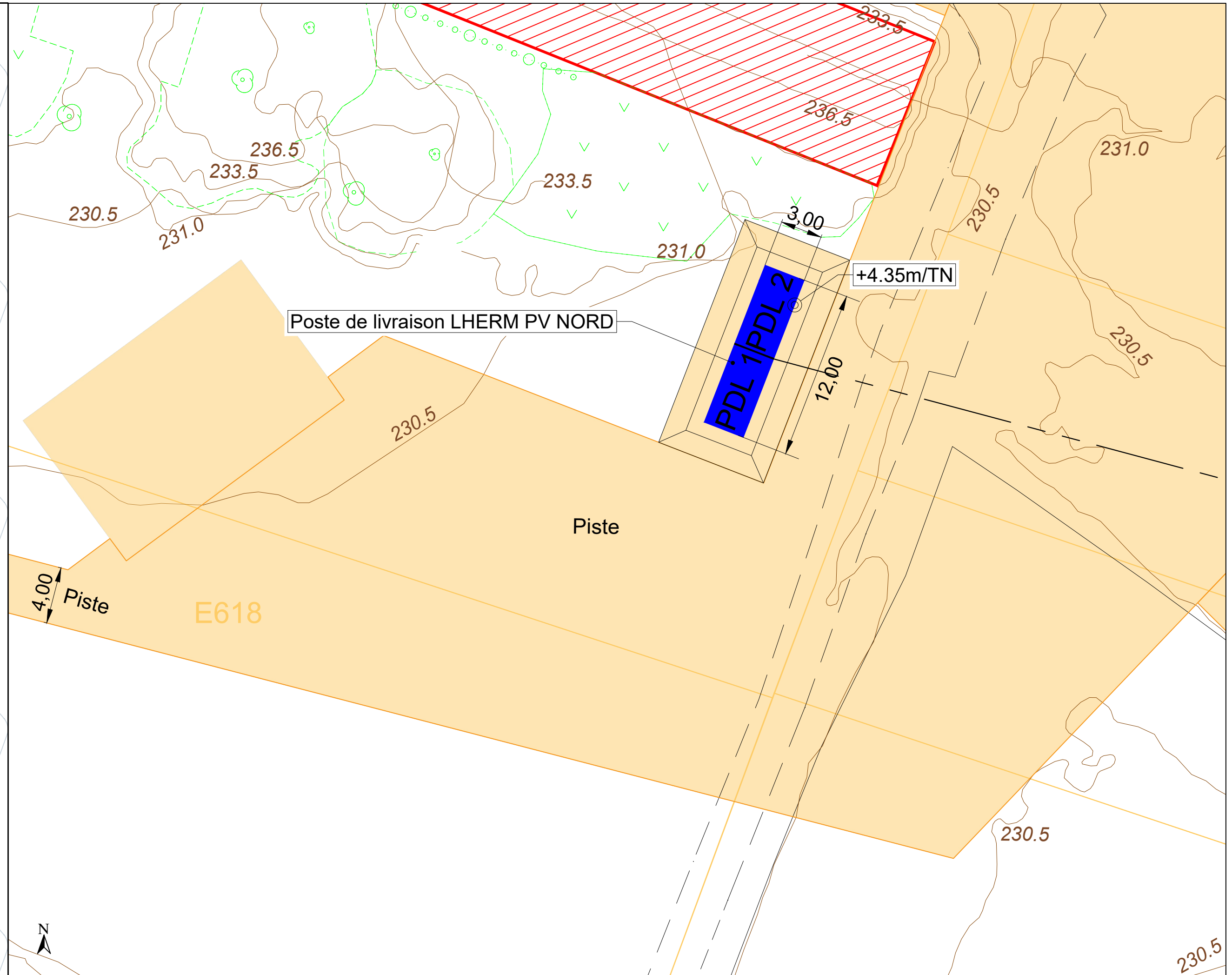


LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC2.5
Plan de masse
Nord Est
Postes de livraison
-1/250

- Limites parcellaires
- - - Raccordement au poste source
- Piste
- Postes de livraison (PDL)
- Bâtiments existants
- Courbes de niveau

C. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34370 VALRICHAN
06 26 01 07 00
Siret: 490 5327300020



Maitre d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Adresse de correspondance :

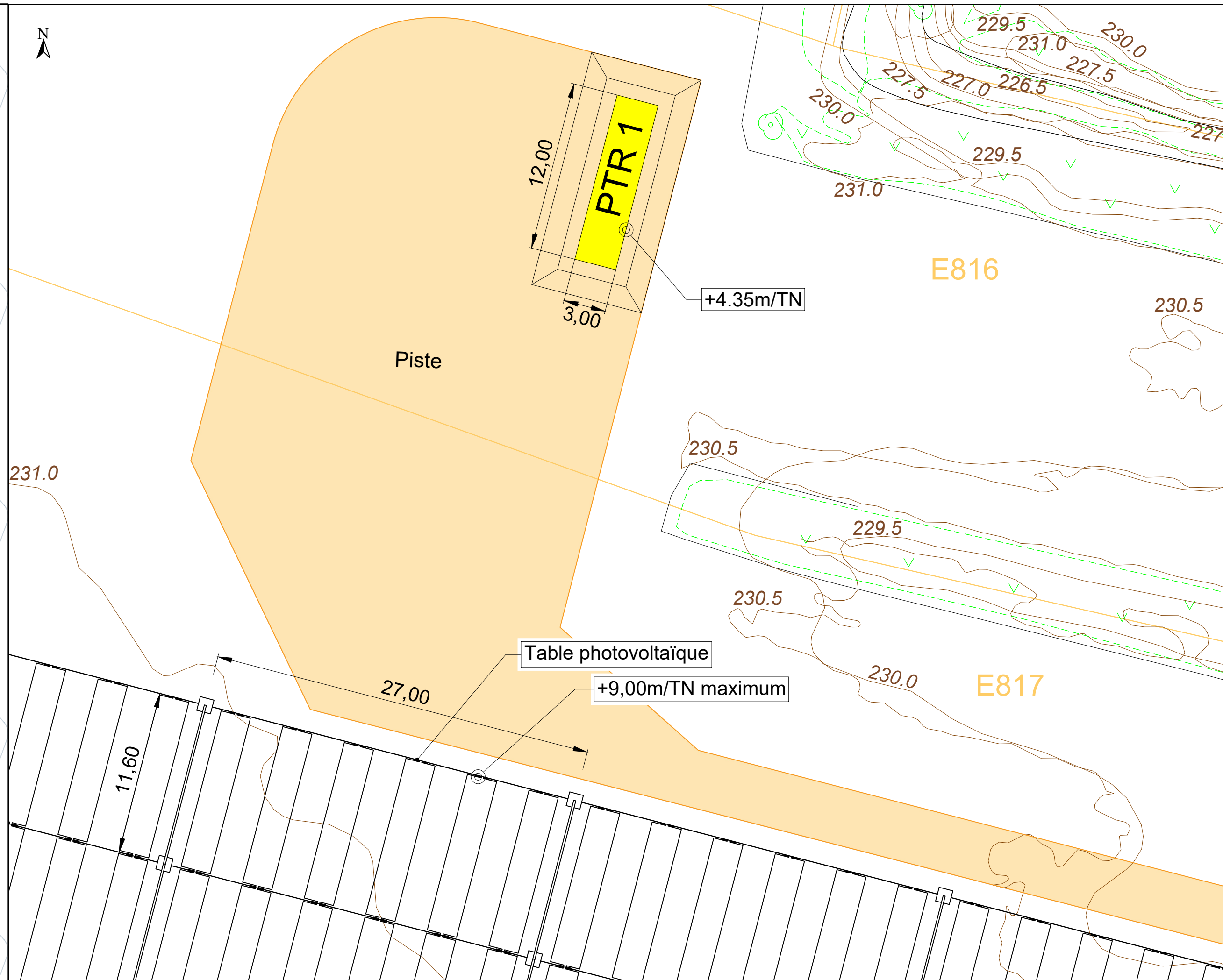


LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC2.6
Plan de masse
Sud Ouest
Poste de
transformation 1
1/250

- Parcelles cadastrales
- Piste
- Poste de transformation (PTR)
- Tables photovoltaïques
- Courbes de niveau

G. NOWAZKI - ARCHITECTE DPLG
594 Quai de Quarante
34000 MARIENHAY
06.28.01.07.85
Siret 400532730020



Maître d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Adresse de correspondance :

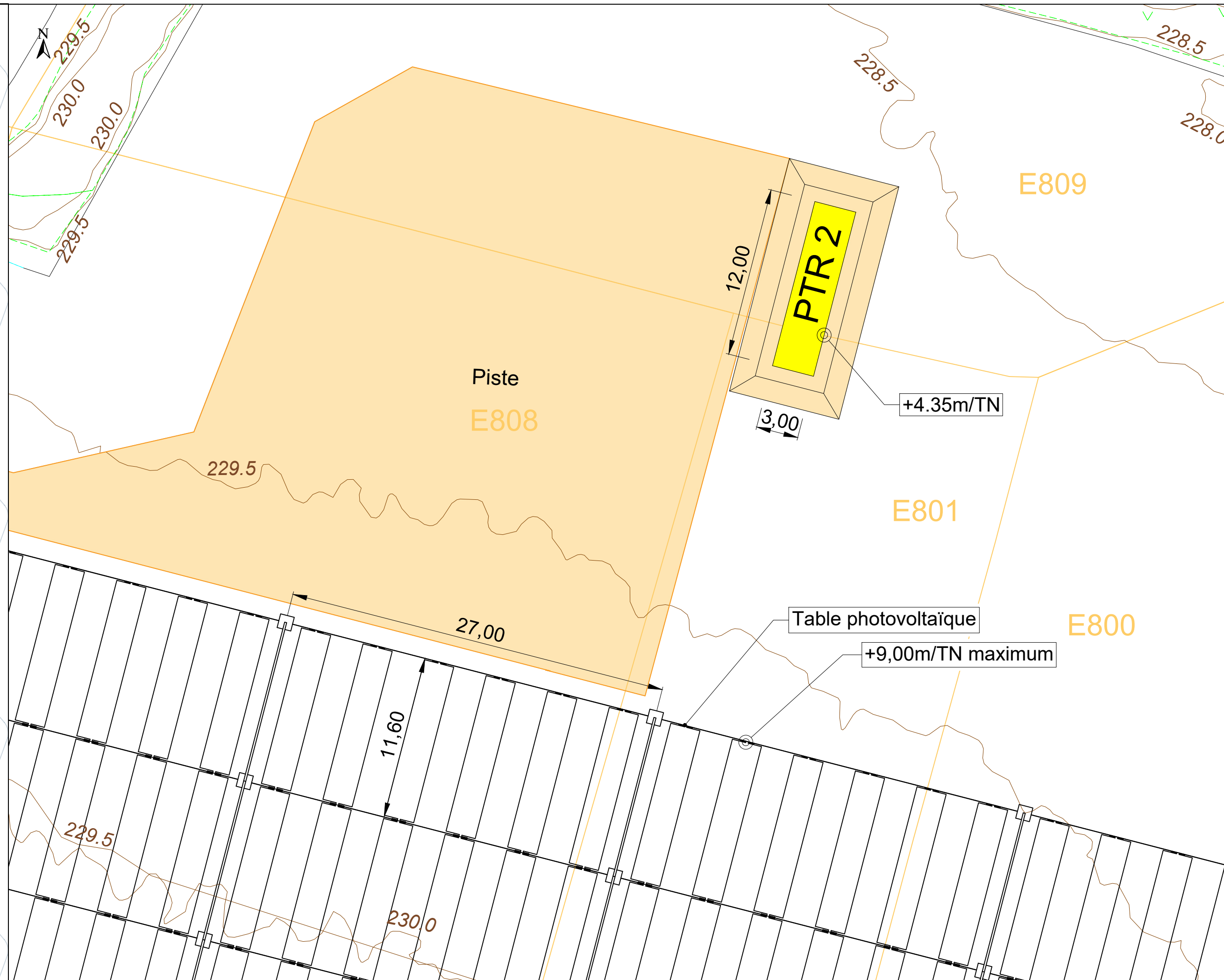


LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC2.7
Plan de masse
Sud Est
Poste de
transformation 2
1/250

- Courbes de niveau
- Parcelles cadastrales
- Piste
- Poste de transformation (PTR)
- Tables photovoltaïques

G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
74310 LAUREILHAN
06 49 91 07 95
Siret 4907382380000



Coupe AA - État des lieux

Maître d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Adresse de correspondance :

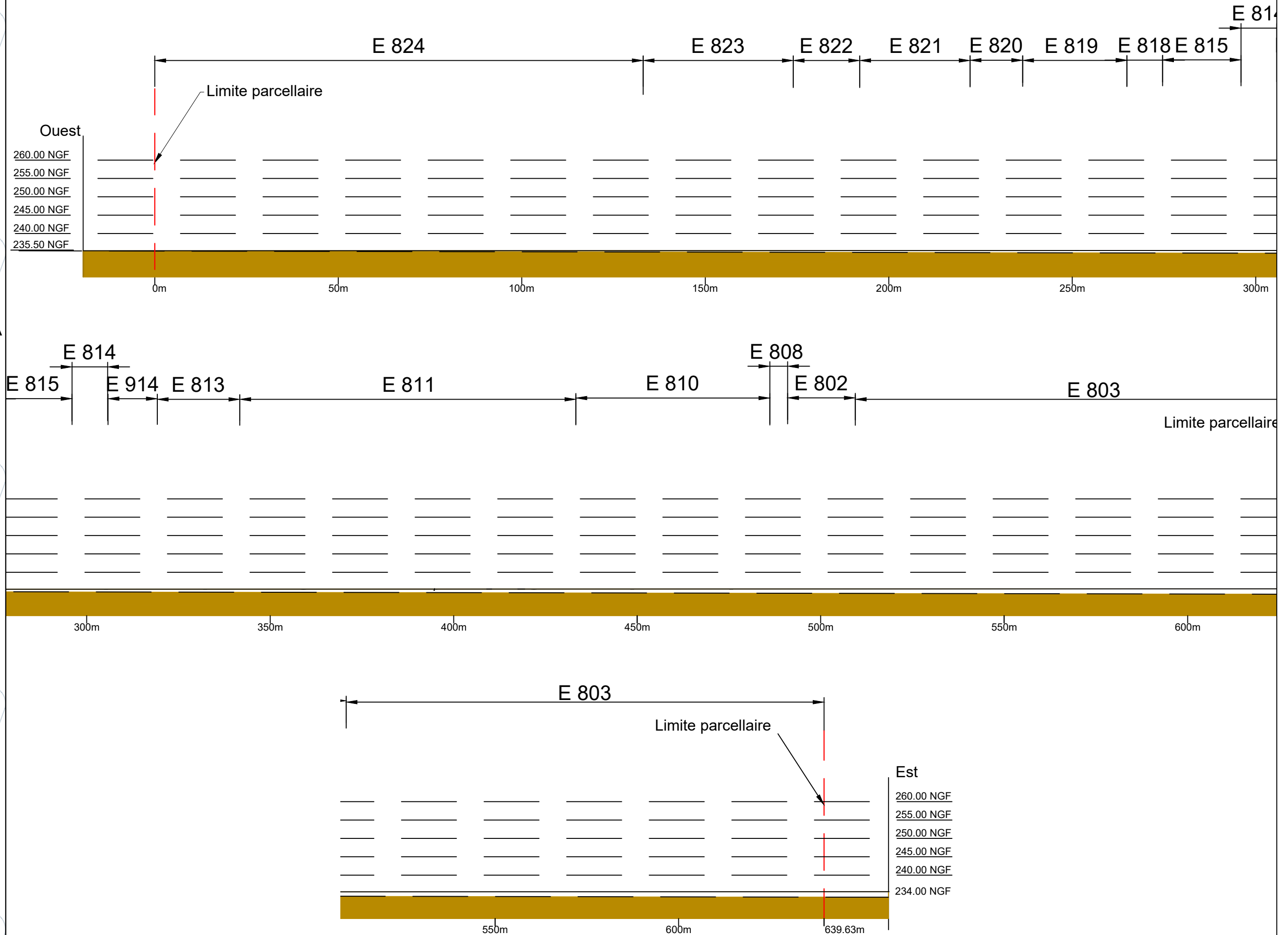


LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC3.1

Coupe du terrain AA
État des lieux
1/1000

G. NOWATZKI ARCHITECTE DPLG
502 Chemin de Quarante
34370 VALMILHAN
06 26 01 07 05
Siret 49075327390070



Coupe AA - État projeté

Maitre d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Adresse de correspondance :

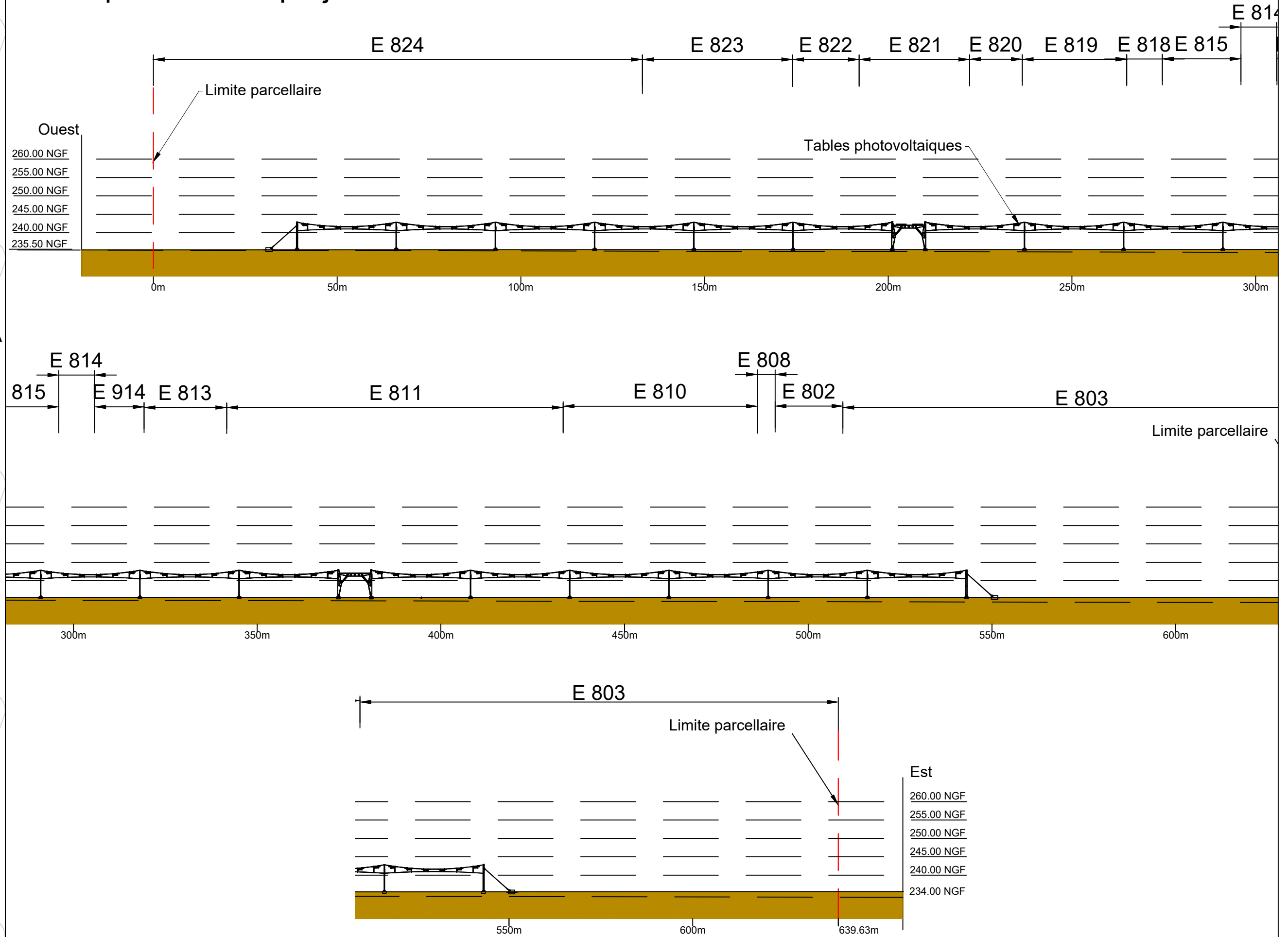


LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC3.2

Coupe du terrain AA
État projeté
1/1000

G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
06100 MAGREILHAN
06 25 01 57 05
Siret 40075327300020



Coupe BB - État des Lieux

Maitre d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

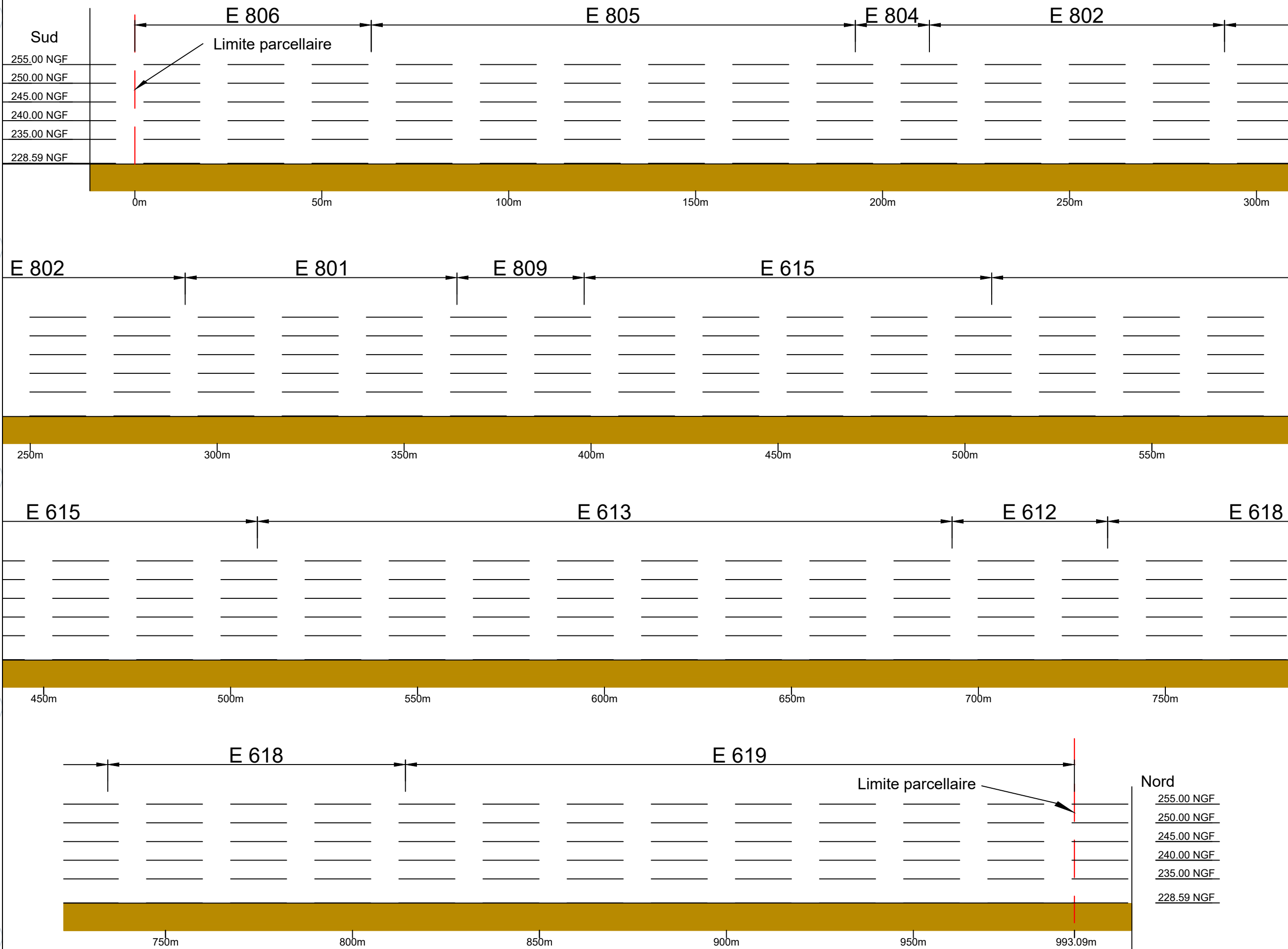
Adresse de correspondance :



LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC3.3
Coupe du terrain BB
État des Lieux
1/1000

G. NOWATSKI ARCHITECTE DPLG
597 Chemin de Quarante
34370 L'ÉPISTAN
06 26 01 07 05
Site: 40073327300020



Coupe BB - État projeté

Maitre d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

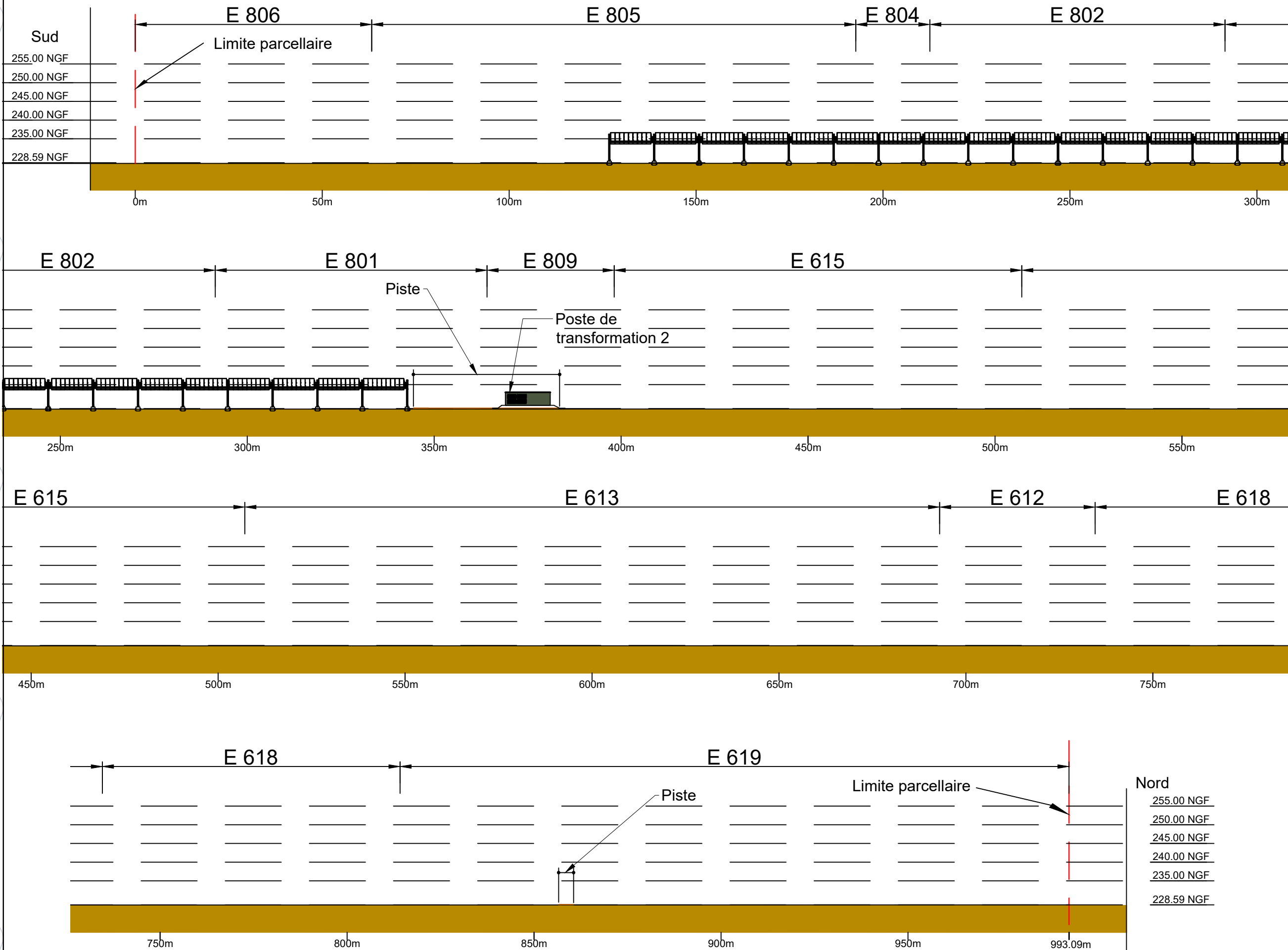
Adresse de correspondance :



LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC3.4
Coupe du terrain BB
État projeté
1/1000

G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
194 Chemin de Quarante
34370 MAUREILHAN
Tél : 04 67 01 07 05
Site : 4007527180@20



Coupe longitudinale sur structure

Maître d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

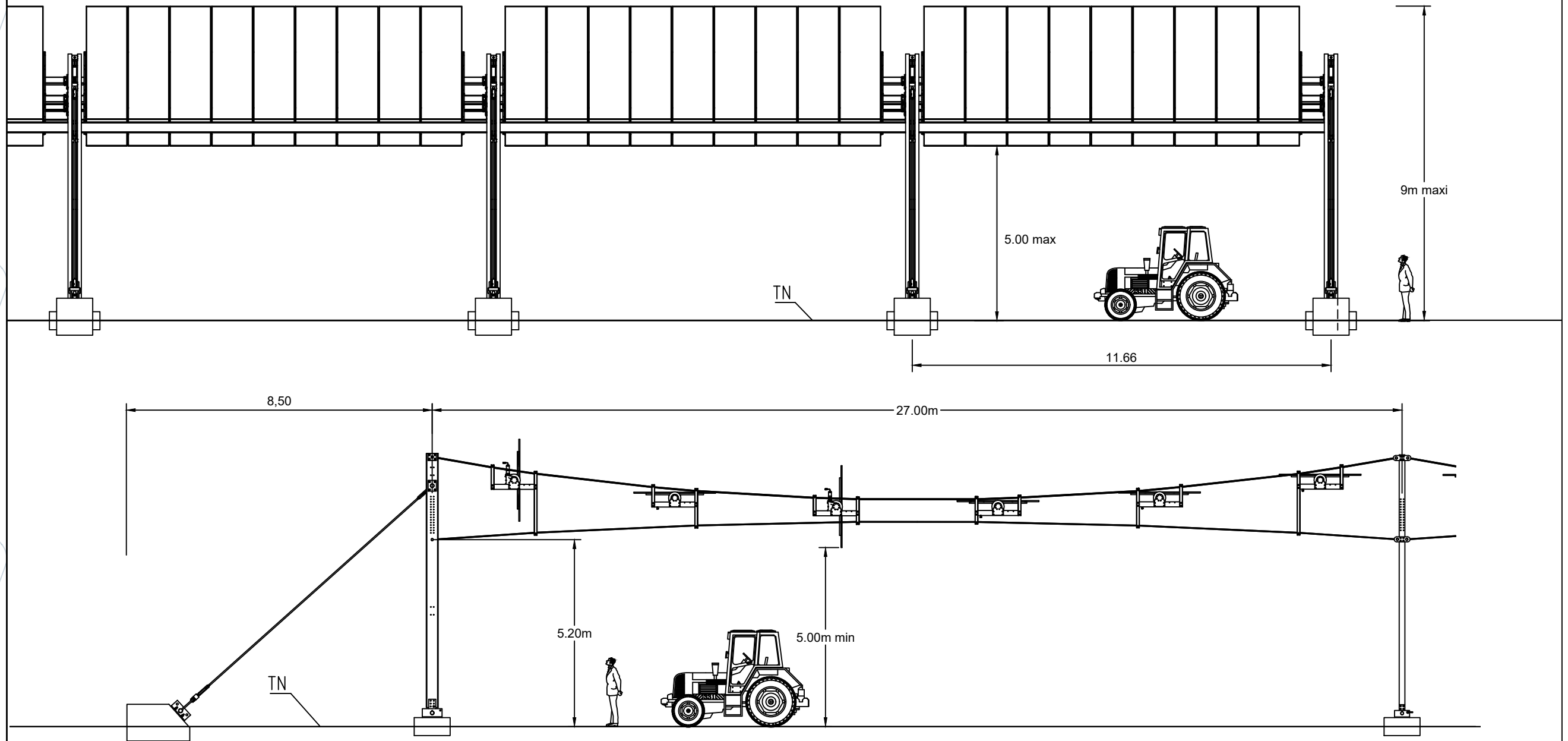
Adresse de correspondance :



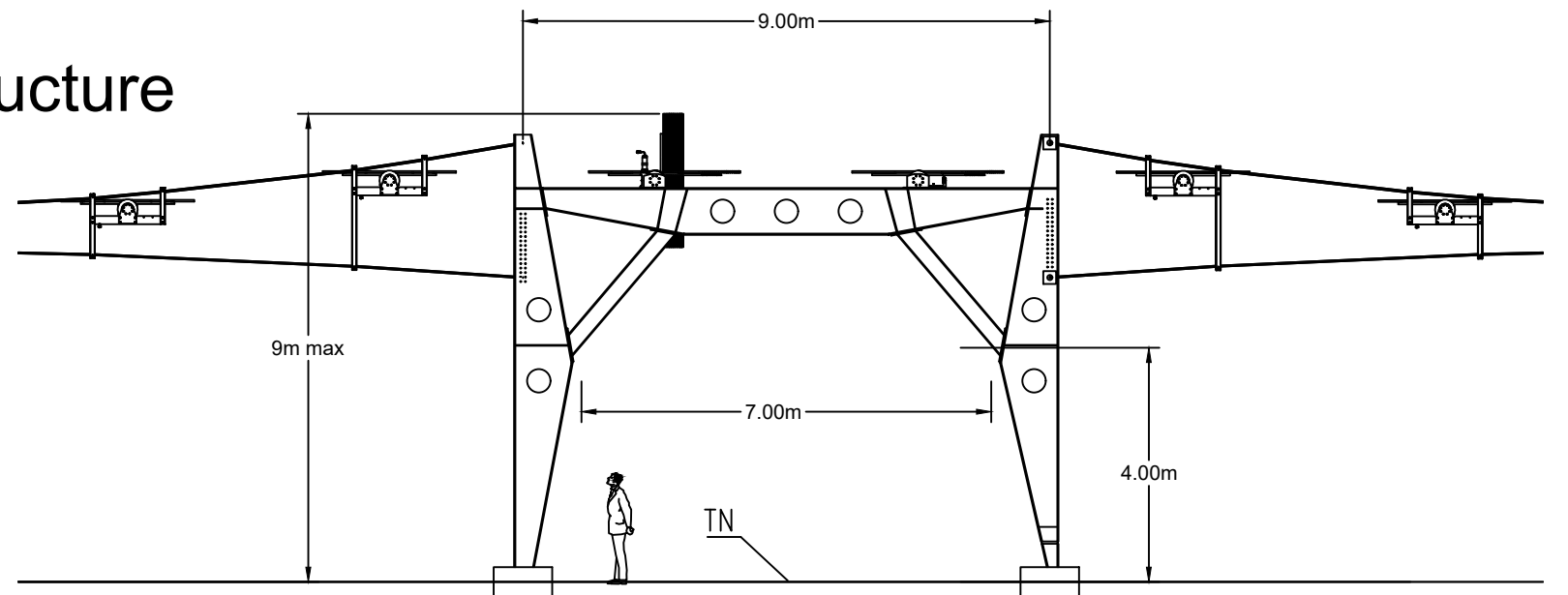
LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC3.5
Coupe structure des
panneaux solaires
1/125

G. NOWATZKI ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34370 MESSIGNAN
06.26.01.07.05
Site: 49675327390828



Coupes transversales sur structure



Maitre d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Adresse de correspondance :



LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC4
Notice

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT INITIAL, DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

L'ombrière agrivoltaïque objet des présents permis de construire est envisagée sur la commune de Lherm (31600), dans le département de la Haute-Garonne. Le site d'implantation du projet se situe aux lieux-dits « Saint-Sernin », « Casteras » et « Escourjadisses » à environ 3 km au Sud-Ouest de l'agglomération.

Pour des raisons liées à la construction et au raccordement, ce projet sera scindé en deux demandes distinctes de permis de construire (voir tableau ci-dessous).

Le terrain d'une surface de 51 Ha environ est constitué de plusieurs parcelles.

Le terrain est actuellement constitué principalement de champs cultivés, principalement du maïs irrigué.

La commune de Lherm est en PLU, le terrain se situe en zone A.

Le projet sera dissocié en trois zones A, B, et C pour deux demandes de Permis de Construire. La zone C est constituée d'une parcelle qui concerne les deux permis. La présente demande de permis de construire concerne le permis 2.

Parcelle	Lieu-dit	Surface cadastrale (ha)
Zone A (demande de permis 1)		
E 608	Saint Sernin	1ha 11a 89ca
E 609	Saint Sernin	74a 43ca
E 610	Saint Sernin	90a 87ca
E 611	Saint Sernin	39a 10 ca
E 612	Saint Sernin	50a 38ca
E 613	Saint Sernin	56a 76ca
E 614	Saint Sernin	52a 77ca
E 615	Saint Sernin	1ha 57a 50ca
E 616	Saint Sernin	36a 30ca
E 617	Saint Sernin	66a 90ca
E 618	Saint Sernin	1ha 49a 14ca
E 694	Escatousses	39a 96ca
E 695	Escatousses	29a 88ca
E 696	Escatousses	74a 30ca
E 697	Escatousses	18a 52ca
E 698	Escatousses	96a 49ca
E 699	Escatousses	37a 10ca

Parcelle	Lieu-dit	Surface cadastrale (ha)
E 700	Escatousses	37a 33ca
E 701	Escatousses	18a 75ca
E 702	Escatousses	20a 93ca
E 703	Escatousses	54a 19ca
E 880	Casteras	11ha 90a 08ca
E 943	Saint Sernin	3a 20ca
Zone B (demande de permis 2)		
E 816	Escourjadisses	93a 88ca
E 817	Escourjadisses	1ha 78a 38ca
E 818	Escourjadisses	13a 99ca
E 819	Escourjadisses	55a 35ca
E 821	Escourjadisses	56a 25ca
E 822	Escourjadisses	33a 66ca
E 823	Escourjadisses	74a 92ca
E 916	Escourjadisses	39a 70ca
E 919	Escourjadisses	12a 19ca
E 808	Escourjadisses	9a 40ca
E 812	Escourjadisses	57a 41ca
E 810	Escourjadisses	91a 16ca

Parcelle	Lieu-dit	Surface cadastrale (ha)
E 811	Escourjadisses	1ha 59a 62ca
E 813	Escourjadisses	39a 90ca
E 814	Escourjadisses	17a 43ca
E 815	Escourjadisses	42a 52ca
E 809	Escourjadisses	30a 74ca
E 807	Escourjadisses	2ha 90a 58ca
E 805	Escourjadisses	1ha 51a 70ca
E 800	Escourjadisses	30a 80ca
E 803	Escourjadisses	51a 02ca
E 804	Escourjadisses	24a 79ca
E 820	Escourjadisses	26a 72ca
E 914	Escourjadisses	21a 70ca
E 918	Escourjadisses	25a 54ca
E 801	Escourjadisses	12a 89ca
E 802	Escourjadisses	14a 40ca
E 824	Escourjadisses	2ha 31a 45ca
E 917	Escourjadisses	12a 01ca
Zone C (demandes de permis 1 et 2)		
E 619	Saint Sernin	2ha 33a 24ca

PRÉSENTATION DU PROJET

• Contexte général

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) prévoit une augmentation significative de la puissance installée d'énergie photovoltaïque à l'horizon 2028 et fixe comme objectif de faire du photovoltaïque la principale source de production d'électricité d'origine renouvelable parmi l'ensemble des filières considérées, portant sa contribution à près de 40% des ENR électriques. Pour atteindre ces objectifs, la PPE oriente le développement de la filière pour les installations photovoltaïques au sol et sur toitures, et encourage l'innovation pour faire émerger des solutions nouvelles, comme l'agrivoltaïsme, permettant une réelle synergie entre production agricole et production solaire.

Maitre d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Adresse de correspondance :



LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC4 Notice

La société TSE a ainsi développé une structure innovante d'ombrières agrivoltaïques permettant d'apporter une protection aux terrains agricoles via l'ombrage partiel des panneaux, tout en contribuant au développement des énergies renouvelables. Ce système, vise à aider la filière agricole à se prémunir contre les évolutions climatiques, grâce à une protection des cultures, totalement compatible avec les activités de l'exploitant.

• Choix de l'implantation

Les cultures de l'exploitant ont particulièrement souffert de stress thermique et hydrique ces dernières années, avec de fortes amplitudes thermiques et surtout de longues périodes sans eau qui ont impacté la croissance végétale et les rendements. Le réchauffement avance aussi régulièrement la date des moissons. L'implantation a été définie en concertation avec l'exploitant.

• Description technique de la structure

L'ombrière agrivoltaïque est composée d'une structure porteuse fixe couvrant 23,71 ha de terrain, en acier galvanisé surmontée de panneaux photovoltaïques bifaciaux tournants selon un axe est-ouest (système tracker). Les structures seront ancrées au sol via l'intermédiaire de pieux. Cette structure a la particularité d'être supportée par des câbles tendus permettant d'obtenir des portées suffisantes pour le passage de tout type d'engin agricole (27 m).

La production d'électricité sera injectée sur le réseau public de distribution d'électricité.

Les principales caractéristiques de la centrale sont présentées dans le tableau ci-après.

Puissance crête estimée (MWc)	21,95
Nombre de panneaux solaires estimé	38178
Dimension estimée d'un panneau (m)	2,278 x 1,134
Technologie des modules envisagée	Bifaciale
Structure porteuse	Canopée
Type de fondation envisagée	Pieux
Hauteur minimale des panneaux (m)	5
Hauteur maximale des panneaux (m)	9
Nombre de poste de livraison	2
Nombre de poste de transformation	5
Nombre de citerne	2
Nombre de local de maintenance	1

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Le parc solaire sera composé d'environ 38 178 modules photovoltaïques bifaciaux (ou panneaux photovoltaïques), dont 16 794 modules pour le permis 2, pour une puissance prévisible de 21,95 MWc, soit 9,66 MWc pour le permis 2. Chaque module mesure environ 2,278 m de long et 1,134 m de large. Les cellules photovoltaïques élémentaires utilisent la technologie du silicium cristallin.

Les modules à base de silicium répondent à une technologie éprouvée, qui apporte des garanties en termes de fiabilité et de rendement, capables de s'inscrire dans le temps.

La hauteur minimale de 5 mètres permet d'assurer le passage des engins agricoles sous la structure. La hauteur sommitale des tables sera de 9 mètres.

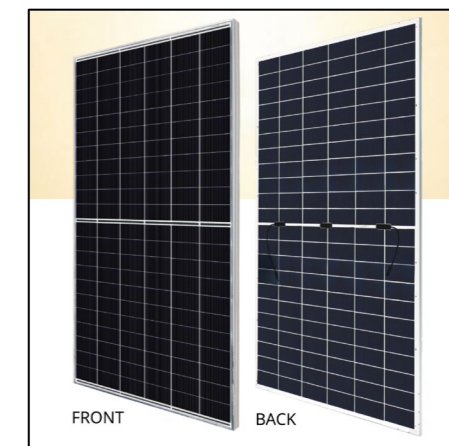
STRUCTURES ET FIXATIONS

Les modules photovoltaïques sont fixés sur des structures métalliques dénommées « tables ».

Les modules de panneaux seront motorisés afin de suivre la course du soleil d'est en ouest. La hauteur des modules variera ainsi entre 5 et 9 m max en position verticale. Cette technologie « tracker » permet de capter un maximum de soleil et favorise un ombrage tournant et une protection des cultures. Elle permet également d'adapter la position des panneaux aux conditions climatiques selon les besoins de l'exploitant.

La structure porteuse sera fixe, en acier galvanisé et ancrée au sol via l'intermédiaire de pieux et de câbles tendus.

La projection au sol des panneaux solaires représente au maximum 45% de l'emprise totale de la structure (lorsqu'ils sont en position horizontale).



Exemple de panneaux bifaciaux

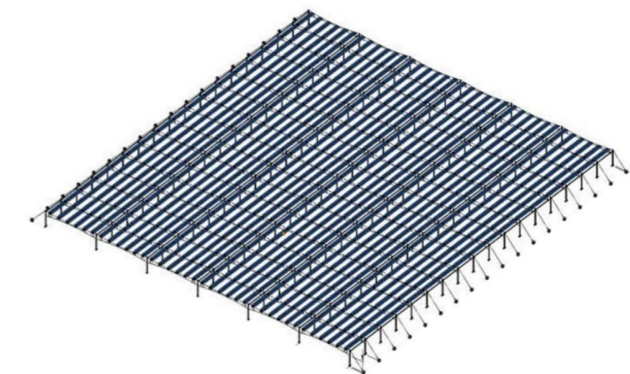


Schéma de principe d'une ombrière photovoltaïque

Maitre d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Adresse de correspondance :



LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC4 Notice

ACCÈS AU TERRAIN

L'accès envisagé emprunte la voie publique existante à l'est longeant la centrale photovoltaïque existante.

PRÉCONISATIONS SDIS

Des échanges ont eu lieu avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) depuis novembre 2022. De ceux-ci sont ressorties les préconisations suivantes, qui ont été prises en compte dans l'élaboration de ce projet.

- **Pistes de circulation**

Au sein du site d'implantation, la circulation se fera par des pistes. Ces pistes seront aménagées dans le cadre du projet et permettront l'accès au sein du site pendant la phase de construction (acheminement des éléments de la centrale) et d'exploitation (maintenance, surveillance) et l'intervention des services d'incendie le cas échéant.

Ces pistes seront réalisées en suivant le terrain naturel et auront une largeur de quatre mètres pour permettre le passage des engins et des services de sécurité. Ces pistes permettront le passage des véhicules quel que soit le temps afin de permettre une maintenance efficace.

- **Réservoirs d'eau**

Afin d'assurer la sécurité et de permettre de disposer de suffisamment d'eau en cas d'incendie, deux citernes de 120 m³ seront implantées, l'une au nord du site et l'autre en son centre. Une aire de retournement sera aménagée devant ces citernes pour permettre la manœuvre des engins de secours.

ESPACES EN LIMITE EXTÉRIEUR DU TERRAIN

Le site d'étude s'inscrit au sein de parcelles agricoles encerclées par une trame végétale arbustive et arborée qui seront à conserver en phase chantier ainsi que tout au long de la période d'exploitation.

Les haies en lisière ouest du site seront renforcées d'une strate arborée afin de limiter les impacts visuels depuis la route D23 et les habitations qui s'inscrivent le long de cette voie.

Au nord proche du lieu-dit de St-Sernin et au sud, en fond de parcelle, une haie multi-strate sera créer afin de former une continuité écologique entre les boisements à l'est et à l'ouest du site. Cette plantation d'une épaisseur de 5m en double alignement permettra également de constituer un filtre visuel plus ou moins dense pour les habitations au nord et au sud du site et de préserver les vues sur la chaîne des Pyrénées.

LOCAUX TECHNIQUES

- **Postes onduleurs/transformateurs**

Les onduleurs permettent de passer du courant continu produit par les modules au courant alternatif basse tension. Des transformateurs permettent ensuite d'augmenter la tension du courant pour la rendre compatible avec le réseau public HTA.

Pour équiper le site de Lherm, cinq postes de transformation seront présents. Les dimensions des postes de transformation seront de 12 m x 3 m, soit 36 m² d'emprise au sol. Leur hauteur sera de 3,60m. Trois postes seront installés pour le premier permis de construire, deux postes seront installés pour le second permis de construire.

Les postes de transformation sont ensuite connectés aux postes de livraison.



Exemple de citerne souple



Exemple de poste de transformation

Maitre d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Adresse de correspondance :



LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC4 Notice

~~C. NOWATYKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34370 MONTAUBAN
06 26 01 07 05
Siret 40073327300970~~

• Postes de livraison

Deux postes de livraison de 6m x 3m, soit 18 m² d'emprise au sol, et d'une hauteur de 3,60m seront installés pour le fonctionnement de la centrale photovoltaïque. Ils seront positionnés de façon juxtaposée, à l'entrée du site. Le poste de livraison 1 (PDL 1) sera attribué au premier permis de construire, et le poste de livraison 2 (PDL 2) sera attribué au second permis de construire.

Les postes de livraison et les postes de transformation seront posés sur un remblai périphérique afin d'éviter toute remontée d'eau par les fourreaux des câbles électriques, celui-ci fera 0.75m. Les locaux techniques sont équipés de bacs de rétention, afin de prévenir des éventuelles fuites d'huile.

LE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

On distingue deux types de raccordement sur le site :

- Le raccordement des onduleurs vers les postes de transformation (BT).
- Les postes de transformation vers le poste de livraison (HTA).

Ces deux types de raccordement à l'intérieur du site se font par des réseaux de câbles enterrés, enfouis à environ 1 mètre de profondeur.

Le gestionnaire du réseau public d'électricité Enedis aura ensuite la charge de réaliser le raccordement entre le poste de livraison et le réseau public, jusqu'à un poste source d'électricité. Le poste source le plus proche se situe à **BERAT** à moins de 5,5 km du projet. Une demande de raccordement sera réalisée après la demande de permis de construire et validera un poste et un tracé définitif.

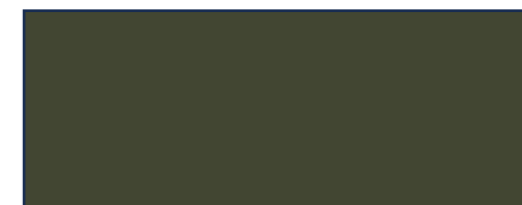
DÉMANTÈLEMENT

La durée de vie du parc solaire est de 40 ans minimum.

Un projet solaire de cette nature est **une installation qui se veut totalement réversible** afin d'être cohérente avec la notion d'énergie propre et renouvelable, et de ne laisser aucune trace à l'issue de son démantèlement. La centrale est construite de manière que la remise en état initial du site soit parfaitement possible. L'ensemble des installations est démontable (panneaux et structures métalliques). Les locaux techniques (pour la conversion de l'énergie) et la clôture seront également retirés du site.



Exemple de poste de livraison



RAL 6003

Maître d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Adresse de correspondance :

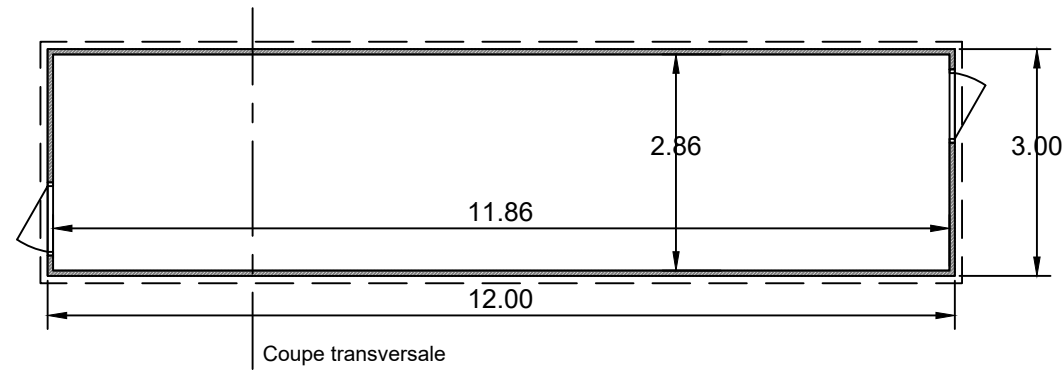


LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC5.1
Façades, plans et
coupe des postes de
transformation
(12.00 x 3.00)
1/100

~~C. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
334 Chemin de la Quarante
34370 MONTPELLIER
06.26.01.07.05
Siret: 49075327100020~~

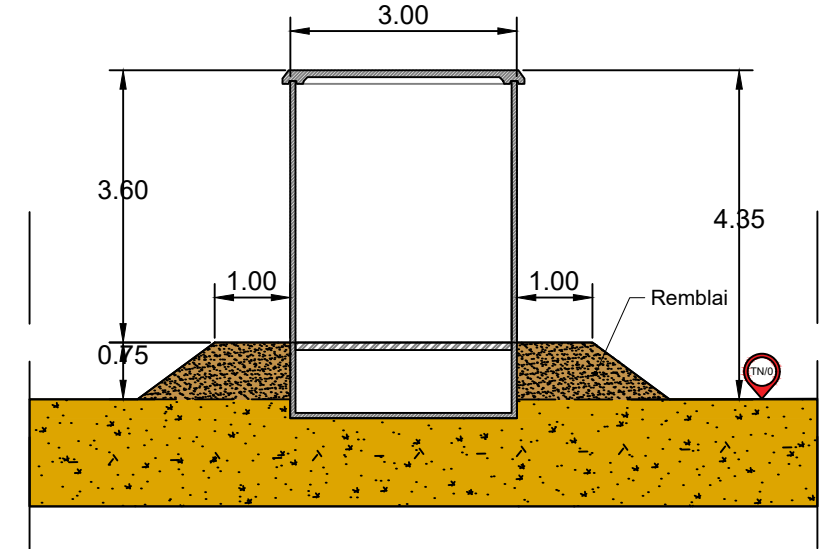
Plan



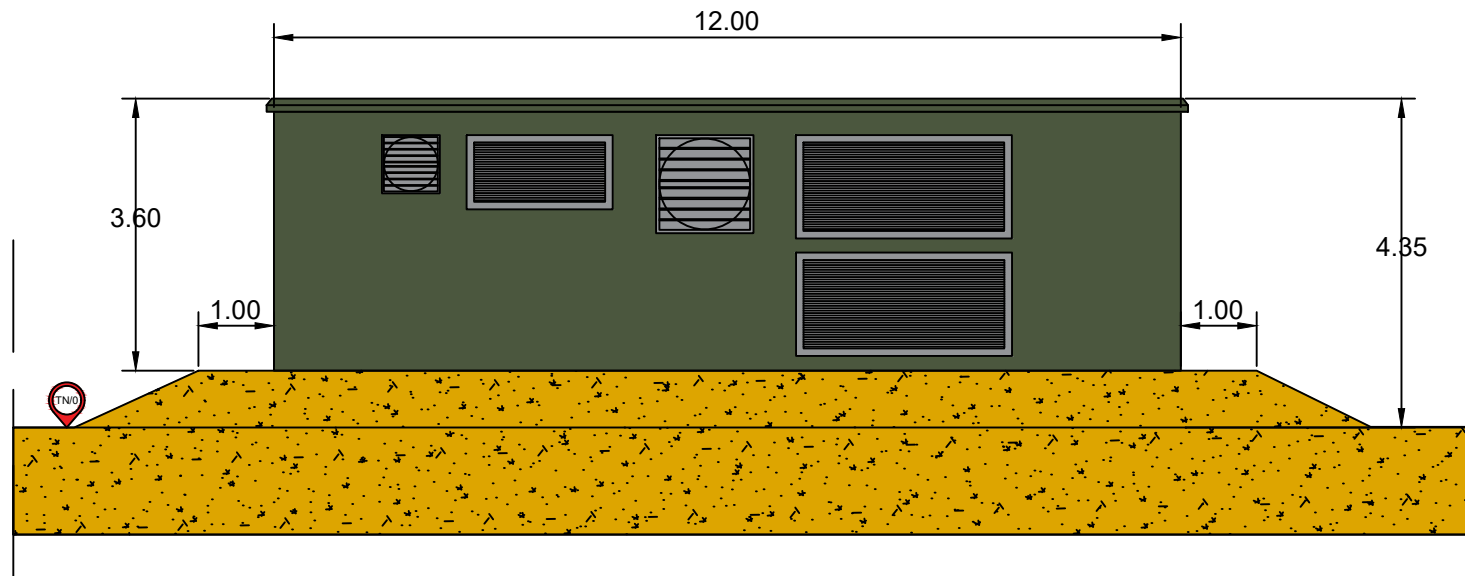
Plan de toiture



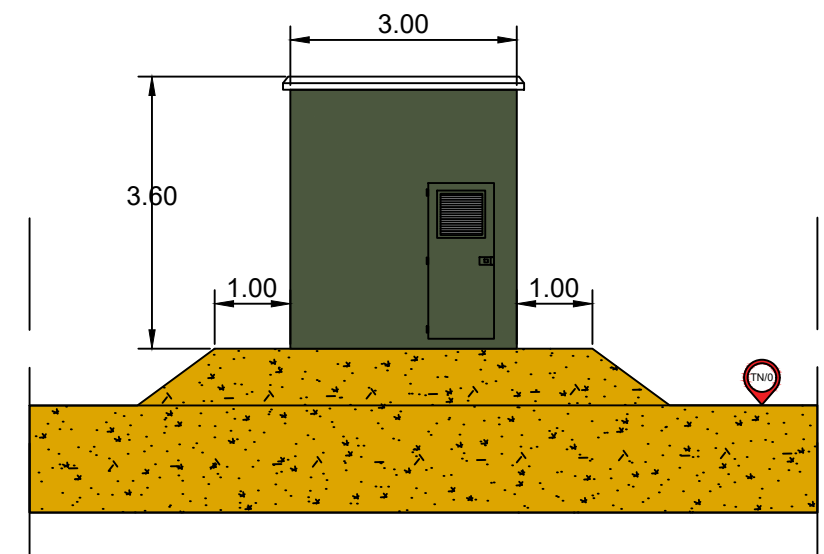
Coupe transversale



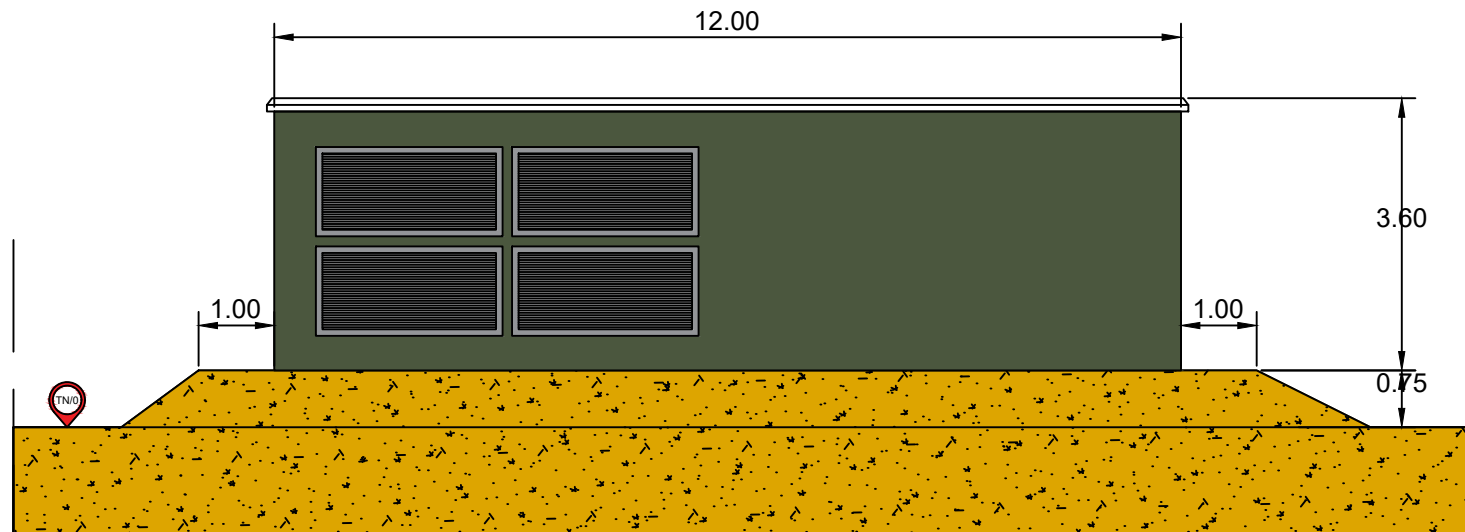
Vue de face



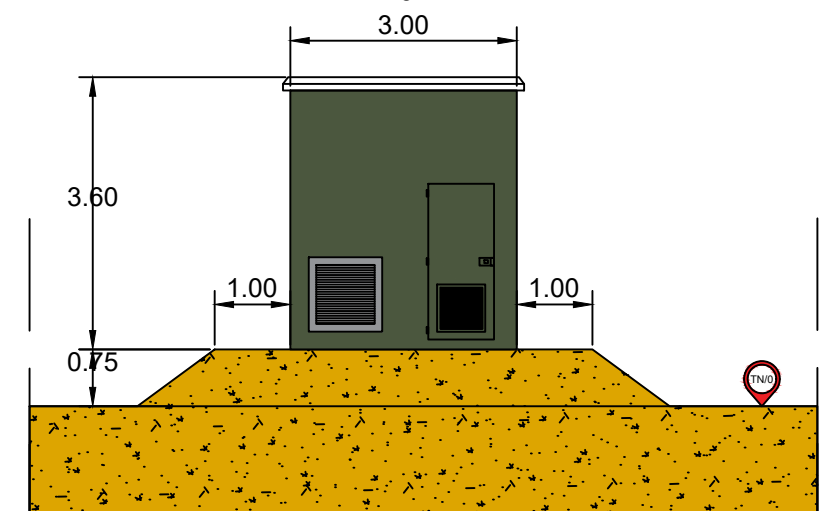
Vue de droite



Vue de derrière



Vue de gauche



Maître d'ouvrage :

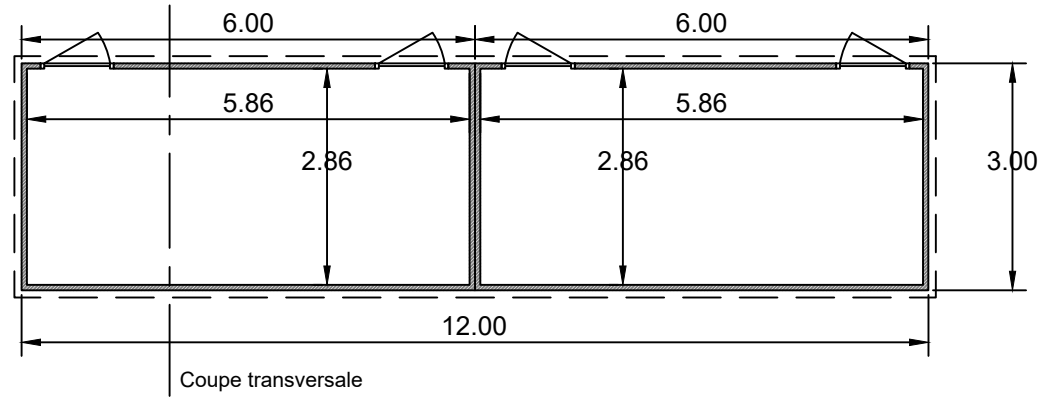
LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Adresse de correspondance :

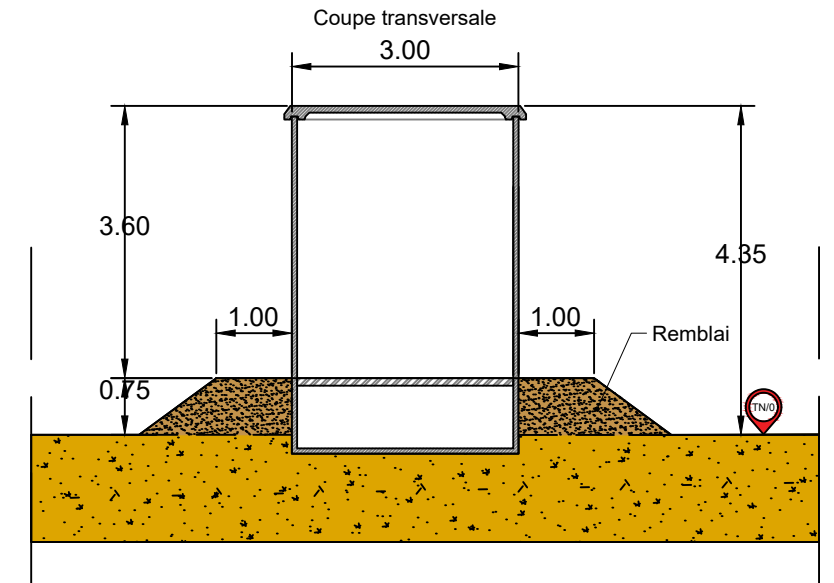
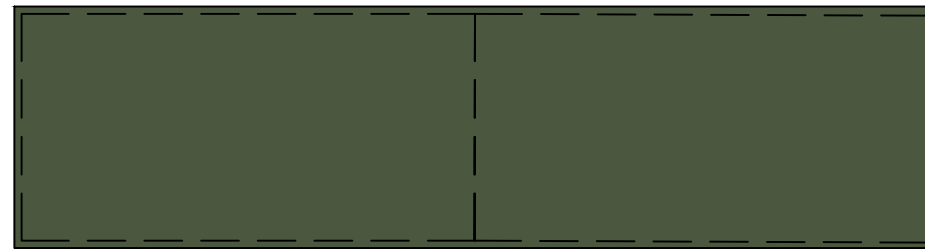


LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Plan



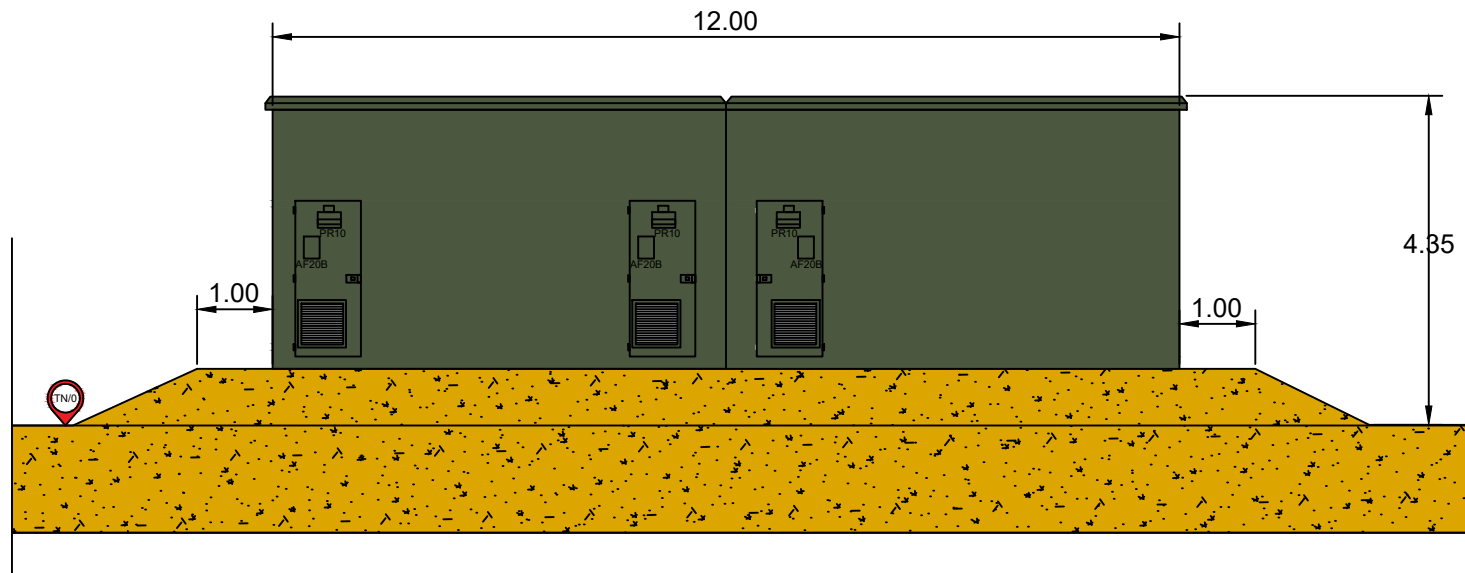
Plan de toiture



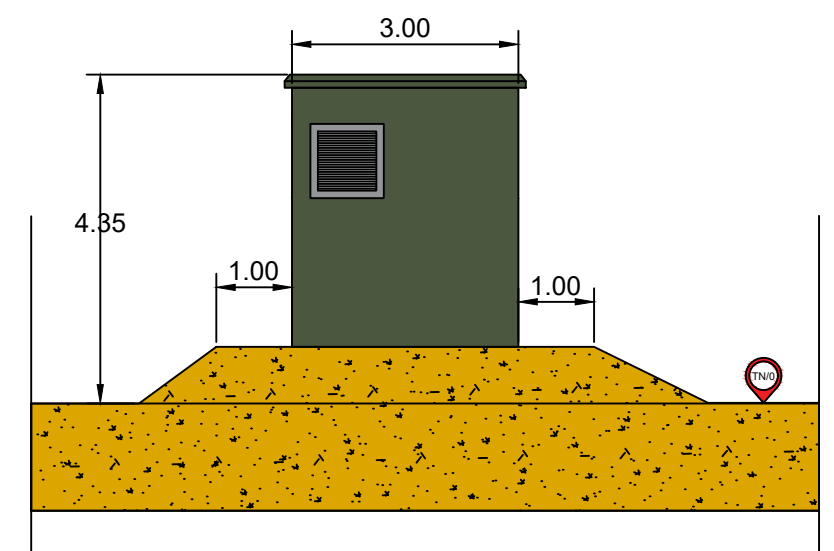
PC5.2
Façades, plans et
coupe des postes de
livraison
1/100

G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
06430 ASSELIN
06 49 01 02 05
Siret 40073327300070

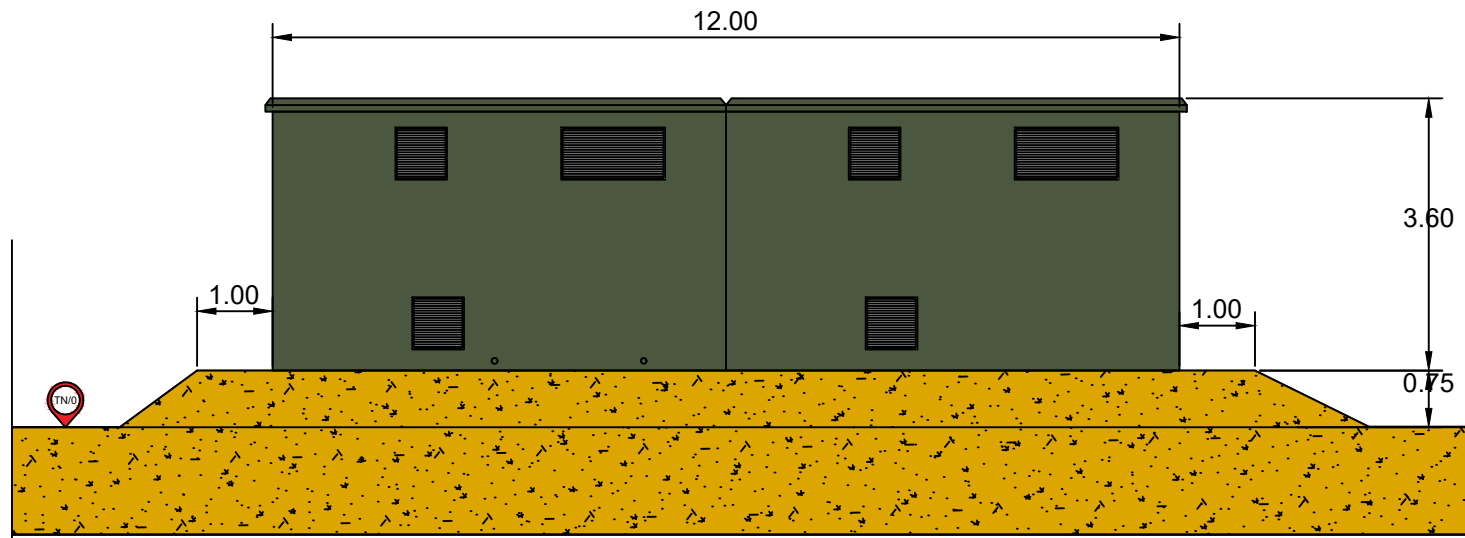
Vue de face



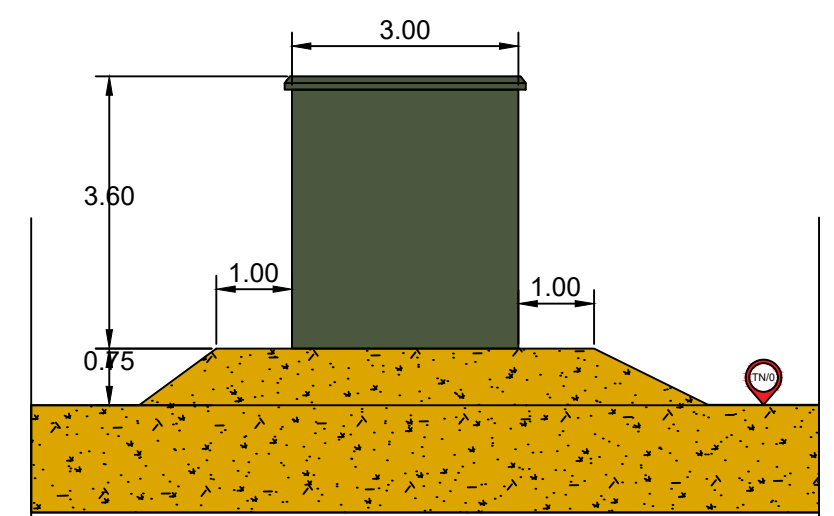
Vue de droite



Vue de derrière



Vue de gauche



Maître d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Adresse de correspondance :



LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC6.1

Insertion du projet
dans son
environnement
proche

C. NOWATSKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34330 MAGREILHAN
06 26 01 07 95
Site: 4007327360820

Localisation des points de vue



Point de vue 2 : Photo avant projet depuis l'entrée du site



Point de vue 2 : Vue projetée depuis l'entrée du site



Maître d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Adresse de correspondance :

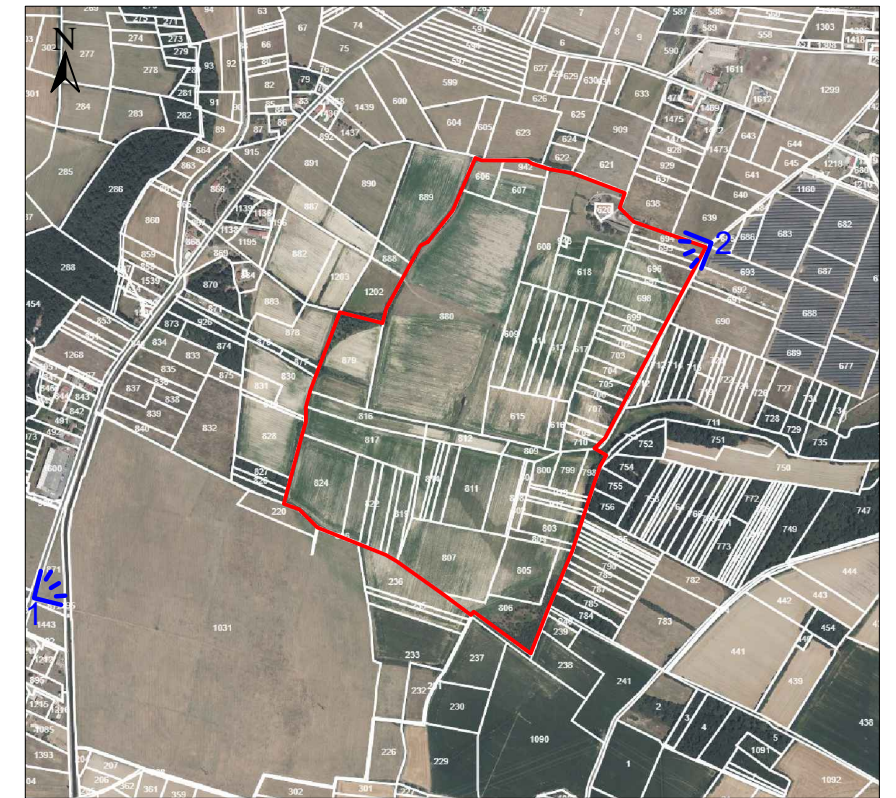


LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC6.2 Insertion du projet dans son environnement lointain

G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34370 MARIGNAN
06 26 04 07 05
Siret 40075327300070

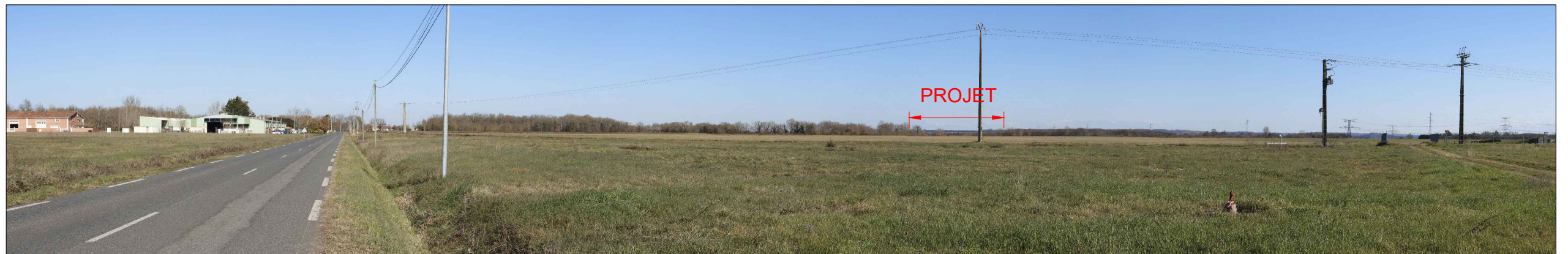
Localisation des points de vue



Point de vue 1 : Photo avant projet depuis la route de Toulouse



Point de vue 1 : Vue projetée depuis la route de Toulouse



Maître d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Adresse de correspondance :



LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC7
Terrain dans
l'environnement
proche

~~C. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
594 Chemin de Quarante
34370 SACRECHIAN
06.26.01.07.05
Siret 40075327390820~~

Localisation des points de vue



Point de vue 2 : Terrain avant projet dans son environnement proche



Maître d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Adresse de correspondance :



LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC8
Terrain dans
l'environnement
lointain

~~G. NOWATZKI - ARCHITECTE DPLG
54 Chemin de Quarante
34370 MONTPELLIER
06.26.01.07.05
Siret 40075327380920~~

Localisation des points de vue



Point de vue 1 : Terrain dans son environnement lointain (depuis la route de Toulouse)



Maître d'ouvrage :

LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

Adresse de correspondance :



LHERM PV SUD
55 Allée Pierre Ziller
Atlantis 2 - Sophia Antipolis
06560 VALBONNE

PC11
Étude d'impact

Voir PC11 Étude d'impact en annexe